

Sainte-Savine, le 5 novembre 2022

Madame Cécile DINDAR

Préfète de l'Aube

Madame la Préfète,

Comme vous le savez, les jeunes migrants, pris en charge par le Centre Départemental de l'Enfance, suivent des parcours souvent exceptionnels pour s'intégrer dans notre pays. Ils apprennent et perfectionnent leur français. Ils se forment. Ils s'engagent dans l'apprentissage de métiers et pourraient facilement être embauchés dans les entreprises qui ont besoin de salariés.

Pour une immense majorité, ils ne provoquent aucun trouble là où ils vivent. La plupart du temps, ils n'ont plus de proches dans leur pays d'origine.

Pour poursuivre leur parcours d'intégration, ils demandent à leur majorité la délivrance d'un titre de séjour.

En dépit de leurs efforts, de ceux du Conseil Départemental pour les accompagner, de ceux des enseignants et des formateurs et des demandes renouvelées de leurs employeurs pour les recruter, la préfecture de l'Aube refuse de régulariser leur situation et leur notifie une obligation de quitter le territoire.

Ils sont alors contraints d'arrêter leur apprentissage et de quitter leur employeur. A l'approche de l'hiver, privés de ressources et d'hébergement, ils sont abandonnés et n'ont plus d'espoir sauf celui de sombrer dans la précarité.

Ce sont les raisons pour lesquelles, la Ligue de droits de l'Homme, avec le soutien du MRAP, de la CIMADE, d'associations et de citoyens partenaires, a organisé le 15 octobre dernier une journée

d'action et d'information pour sensibiliser le public sur ce drame humain et l'absurdité économique de cette situation. Cette action faisait suite à celle du 30 juin au 4 juillet au cours de laquelle les Troyens, que nous avons rencontrés, nous avaient interrogés sur l'aide concrète qu'ils pourraient apporter.

C'est pourquoi, suivant leur suggestion ; nous avons lancé une pétition pour vous demander :

- De permettre à ces jeunes de poursuivre leur formation et de travailler dans les entreprises qui veulent les embaucher
- De leur procurer un hébergement et de les traiter dignement
- De prendre en considération les investissements des employeurs, des formateurs et des Institutions qui les accompagnent.

Cette pétition a recueilli 586 signatures, 341 en ligne et 245 sur papier. Elle a permis de nombreux échanges avec les Troyens qui nous ont fait part de leur étonnement, de leur émotion et de leur incompréhension en prenant connaissance de la gravité de la situation que vivent les jeunes migrants dans leur département. Ils ont manifesté leur soutien et leur souhait d'aller plus loin en apportant leur aide pour maintenir dans l'Aube ces jeunes dont notre pays a tant besoin et en nous invitant à poursuivre l'action aussi longtemps que la situation le nécessiterait.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, la pétition papier et la liste des signataires en ligne.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire sur cette action et les enseignements que nous avons pu en tirer.

Nous vous prions de croire, Madame la préfète, en l'expression de notre haute considération.

La Présidente de la section Troyes/Aube,

Maryvonne BLUM,

Local : 72 avenue Gallieni 10300 Ste Savine
Correspondance : Maryvonne BLUM 17 rue Narcisse Hautelin 10150 Pt Ste Marie
06 84 11 88 24
maryblum@hotmail.com